



Bureau
fédéral du Plan

Analyses et prévisions économiques

Communiqué de presse

6 juin 2002

Le Bureau fédéral du Plan actualise ses “perspectives économiques” pour les années 2002 à 2007.

Une perspective de reprise de l'économie mondiale en 2002-2003

Les analyses conjoncturelles récentes s'accordent pour annoncer une reprise, tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Celle-ci s'appuierait non seulement sur des éléments purement conjoncturels, tels un début de reconstitution des stocks et la dissipation des conséquences économiques des événements du 11 septembre 2001, mais également sur des politiques macroéconomiques favorables à la croissance. De part et d'autre de l'Atlantique, la politique monétaire a consisté à réduire les taux d'intérêt, et la politique budgétaire, grâce à des finances publiques globalement assainies, contribue à soutenir la demande.

L'accélération de la croissance mondiale, américaine et européenne tout au long de l'année 2002 ne devrait se traduire qu'assez modestement en terme de taux de croissance annuelle, compte tenu du profil trimestriel de la croissance en 2000-2001; par contre, la croissance en 2003 devrait pleinement profiter d'un tel scénario et être élevée. La croissance économique dans l'UE et aux USA atteindrait respectivement 1,5% et 2,0% en 2002, 2,9% et 2,9% en 2003; elle resterait faible au Japon (-0,8% en 2002, 0,6% en 2003).

Des incertitudes autour de la reprise de l'économie mondiale.

Le scénario de reprise conjoncturelle de l'économie mondiale en 2002-2003 n'est cependant pas dénué d'aléas: ceux-ci tiennent principalement aux incertitudes concernant le prix de l'énergie, aux risques liés aux déséquilibres structurels de l'économie américaine (déficit de la balance des opérations courantes, faiblesse de l'épargne des agents privés) et à la fragilité financière de certaines économies émergentes. L'ampleur inattendue du ralentissement de la croissance européenne en 2001 a montré les limites de la capacité de résistance de l'économie européenne aux turbulences extérieures, vu l'approfondissement du processus de globalisation de l'économie mondiale.

Un scénario de croissance européenne tendancielle à moyen terme.

Au-delà de 2003, un scénario de retour progressif à la croissance tendancielle a été retenu. Pour la période 2004-2007, la croissance économique atteindrait en moyenne 2,6% dans l'UE, 3,2% aux Etats-Unis et 1,8% au Japon.

La reprise devrait s'accompagner d'un relèvement des taux d'intérêt (à moyen terme 4,6% pour les taux courts de l'euro et 5,6% pour les taux longs); ce relèvement resterait modéré, du fait de la baisse des déficits publics dans l'UE et dans la mesure où l'accélération de la croissance des salaires resterait limitée, et ne serait que faiblement répercutée sur l'inflation. Celle-ci atteindrait 1,9% par an en moyenne sur la période de projection.

Reprise de la croissance de l'économie belge en 2002, croissance soutenue en 2003...

La croissance économique n'atteindrait que 1% en 2002, ce qui suppose un profil de reprise accentué dans le courant de l'année. L'exportation ne progresserait que de 1,4%, compte tenu d'une croissance annuelle des marchés potentiels à l'exportation de la Belgique d'à peine 2,5%. La remontée du taux d'épargne des ménages, attribuable notamment à l'augmentation du chômage, contrarie les effets de la hausse du revenu disponible des ménages due aux mesures d'allègement de la fiscalité et contribue au tassement de la croissance de la consommation privée (0,9%).

En 2003, la croissance des marchés potentiels s'établirait à 6,1% et celle des exportations à 5,5%. La consommation privée, grâce à la stabilisation du taux d'épargne et aux mesures fiscales, progresserait de 2,8%. La reprise bénéficierait également à l'investissement. La croissance de l'économie belge atteindrait ainsi 3%.

...et proche de la tendance ensuite

La croissance tendancielle s'établit à 2,4% par an environ sur la période de projection. Cependant les impulsions apportées à la demande intérieure totale par la réforme de l'impôt des personnes physiques d'une part, par la reprise des investissements publics à l'approche des élections communales de 2006 d'autre part, soutiennent la croissance effective entre 2004 et 2006, qui s'établit en moyenne à 2,6% par an.

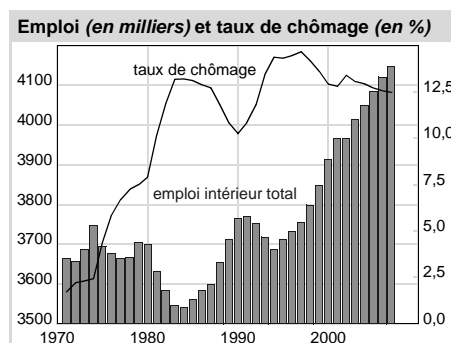
La formation brute de capital des entreprises, soutenue au-delà de 2002 par une rentabilité et une demande finale en hausse, progresserait plus rapidement que la croissance économique: en pourcentage du PIB, elle passerait de 14,4 % du PIB en 2001 et 14,2 % en 2002 à 14,7 % en 2007. La formation brute de capital totale resterait néanmoins très inférieure à l'épargne (en 2007, 21,3 % du PIB pour la FBCF contre 26,9 % pour l'épargne), ce qui a pour contrepartie un excédent de la balance des opérations courantes; la formation de créances de l'économie belge sur le reste du monde se poursuit.

Reprise de l'emploi en 2003.

Après 2002, année de stagnation de l'emploi, la création d'emploi redeviendrait importante (+1,2% en 2003) pour se stabiliser autour de 0,8 % par an en moyenne entre 2004 et 2007. Sur la période 2002-2007, la création nette d'emploi atteindrait plus de 180 000 postes (186 000 postes de salariés dans le secteur privé et 8 800 dans les administrations publiques, compte tenu d'un recul de l'emploi indépendant). La création nette d'emploi avait néanmoins atteint un chiffre supérieur pendant la période 1996-2001 (254 000 postes).

La répartition de la hausse de l'emploi entre les différentes branches d'activité serait très inégale: alors que l'industrie manufacturière perdrait 25 000 emplois sur la période 2002-2007, la création d'emploi dans l'ensemble des services marchands serait légèrement supérieure à 200 000 unités.

Si la croissance économique est le principal facteur de la création d'emploi, celle-ci est également soutenue par la maîtrise des coûts salariaux et par la baisse de la durée moyenne du travail, qui à moyen terme s'explique surtout par le développement du travail à temps partiel: cette évolution est renforcée par les mesures de crédit -temps et d'interruption de carrière à temps partiel visant à mieux concilier vie professionnelle et vie privée et à promouvoir le maintien en activité des travailleurs âgés.



Croissance de la population active, chômage stagnant

La croissance de la population d'âge actif (+165 000 unités) est concentrée sur la classe d'âge 50-59 ans (+158 000 unités), au sein de laquelle les taux d'activité sont faibles. Cependant, la population active au sens large¹ progresse encore plus nettement (+195 000 unités), du fait de la hausse des taux d'activité des femmes et de la poursuite du recul du nombre de prépensionnés.

Le chômage au sens large¹, après avoir enregistré une nette progression en 2002 (+17 000 unités), se tasse-rait faiblement ensuite, revenant en fin de période à un niveau à peine inférieur à celui de 2001 (585 000 unités contre 591 000). Le recul du taux de chômage correspondant serait limité (de 12,8% en 2001 à 12,2% en 2007). Le nombre de chômeurs âgés de 50 ans et plus augmente fortement (+61 000), notamment sous l'effet des évolutions démographiques, de la hausse des taux de participation des femmes et de la réforme des pensions. Cette hausse ne se traduit pas par un accroissement du nombre de chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi (-9 700), du fait d'un changement de réglementation.

Ces diverses évolutions expliquent que, malgré une forte progression de l'emploi, le taux de chômage officiel n'enregistrerait qu'un recul modeste (de 9,7% en 2001 à 9,4% en 2007).

Salaires normés

La norme macroéconomique maximale de croissance des coûts salariaux convenue pour 2001-2002 par les partenaires sociaux dans le cadre de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité (6,4 %, augmentée jusqu'à près de 7 % dans les secteurs qui remplissent certaines conditions) a guidé la négociation salariale menée au sein des différentes commissions paritaires. Sur base des hausses salariales hors index prévues dans les conventions collectives et compte tenu de l'évolution projetée de l'indice-santé qui détermine l'indexation des salaires aux prix, la croissance des coûts salariaux horaires nominaux dans le secteur marchand dépasserait la norme, à cause d'une inflation plus forte que prévue au moment des négociations.

Au-delà de 2002, en supposant une application stricte de la norme salariale et compte tenu de l'évolution projetée des coûts salariaux en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, le rythme de croissance annuelle des coûts salariaux horaires dans le secteur marchand tomberait en Belgique à 2,9 % en 2003, puis serait porté à 3,5% par an en moyenne.

Les hausses salariales réelles resteraient ainsi inférieures à la croissance de la productivité horaire (autour de 2 % par an) et contribueraient ainsi à l'augmentation de la rentabilité des entreprises.

La croissance de l'emploi à moyen terme est en partie conditionnée par cette croissance modérée des salaires. Or, celle-ci pourrait être compromise si les tensions qui se manifestent sur certains segments du marché de l'emploi venaient à augmenter; alors que le taux de chômage est actuellement nettement plus bas en Flandre que dans les autres régions, c'est aussi la région où la croissance de l'offre de travail serait la plus faible dans les prochaines années, pour des raisons démographiques. Le scénario salarial des "perspectives économiques 2002-2007", quoique plausible, n'est donc pas exempt d'incertitudes, dans une mesure qui dépend notamment de l'effet des politiques d'encouragement à l'activité des travailleurs âgés en Flandre et de la rigueur de l'application de la norme macroéconomique.

Hausse de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂.

La consommation finale énergétique progresserait de 1,2% par an en moyenne, les émissions de CO₂ d'origine énergétique de 0,6% par an et les émissions totales de gaz à effet de serre de 0,3% par an (en terme d'équivalents - CO₂); malgré le recul de l'intensité énergétique et l'intensité du PIB en CO₂, l'objectif de réduction des émissions de la Belgique convenu dans le cadre du protocole de Kyoto serait ainsi hors d'atteinte à politique inchangée.

1. Y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi.

La dette publique diminuerait de 24% du PIB en cinq ans

L'évolution à moyen terme de l'ensemble des finances publiques est marquée, par ordre d'importance, par le recul de la pression fiscale et parafiscale (-1,7 % du PIB sur la période 2002-2007), des charges d'intérêt (-1,6 % du PIB), des dépenses primaires (-0,7 % du PIB) et des recettes non fiscales (-0,5 % du PIB). La capacité de financement deviendrait ainsi positive à l'horizon 2007 (0,6% du PIB) grâce à la baisse des charges d'intérêt et en dépit d'une forte diminution du surplus primaire, qui passerait de 6,7 % du PIB en 2001 à 5,5 % en 2007.

La baisse de la pression fiscale et parafiscale est principalement attribuable à la réforme de l'IPP, à l'abrogation de la contribution complémentaire de crise et aux mesures d'abaissement de la fiscalité régionale. La baisse des charges d'intérêt (en pour cent du PIB) résulte de la diminution continue du ratio de dette publique (qui passerait de 108,6 % du PIB en 2001 à 84,8 % en 2007), suite à une situation budgétaire proche de l'équilibre pendant toute la période. La baisse des dépenses primaires (également en % du PIB) suppose un scénario, à moyen terme, de retour à une politique plus restrictive en matière de salaires dans la fonction publique (après diverses hausses octroyées en 2001-2002) comme en matière d'adaptation au bien-être des allocations sociales. La baisse des dépenses de sécurité sociale (en % du PIB) est cependant ralentie par la croissance des dépenses de soins de santé, supérieure à la croissance économique.

Si la baisse de la pression fiscale et parafiscale et le recul des charges d'intérêt sont à peu près équivalentes à l'horizon 2003, l'évolution des autres composantes des finances publiques implique une détérioration du solde à cet horizon: d'une part, les recettes non fiscales diminuent de 0,2% du PIB en 2002 comme en 2003, d'autre part, compte tenu de la faiblesse de la croissance en 2002 et des effets de diverses mesures, les dépenses primaires (en pour cent du PIB) sont en nette augmentation en 2002 et leur tassement en 2003 n'est pas suffisant pour les ramener à leur niveau de 2001. On observerait alors la réapparition d'un déficit en 2002 et en 2003 (0,3% du PIB).

Cependant, en 2002 l'entité I réalise son objectif de surplus primaire. Par conséquent, l'écart de 0,2 % du PIB par rapport à l'objectif d'équilibre budgétaire de l'ensemble des administrations publiques (en tenant compte d'une différence de définition au niveau des charges d'intérêts) est principalement attribuable à l'entité II et plus particulièrement aux pouvoirs locaux, les résultats des Régions et Communautés étant conformes aux engagements pris dans la convention du 15 décembre 2000.

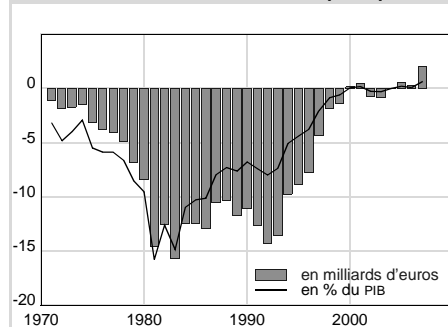
Bureau fédéral du Plan, "Perspectives économiques 2002-2007", avril 2002.

Cette publication peut être imprimée à partir du site Internet du Bureau fédéral du Plan (www.plan.be) ou être commandée auprès du BFP en prenant contact avec:

Herman Dekens
Bureau fédéral du Plan
Av. des Arts 47-49
1000 Bruxelles

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Francis Bossier
02/507.74.43, fb@plan.be.

Capacité (+) ou besoin net (-) de financement de l'ensemble des administrations publiques



Principaux résultats

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyennes	
								1996 2001	2002 2007
DEMANDE ET PRODUCTION (prix constants)^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée	1,7	0,9	2,8	2,1	2,2	2,7	2,0	2,3	2,1
- Dépenses de consommation finale des administrations publiques	2,0	1,2	1,7	1,4	1,7	1,5	1,8	2,0	1,5
- Formation brute de capital fixe	0,4	0,3	3,2	2,8	3,4	3,7	2,5	3,1	2,6
. Entreprises	1,3	0,6	3,2	2,7	3,0	3,9	3,7	4,2	2,9
. Administrations publiques	-13,7	-4,0	9,5	5,5	12,2	6,0	-8,8	0,2	3,4
. Logements	2,8	0,5	1,4	2,0	1,8	2,1	2,9	1,2	1,8
- Variations de stocks ^a	-1,0	0,5	-0,0	-0,0	0,0	0,0	-0,0	-0,2	0,1
- Dépenses intérieures totales	0,4	1,3	2,7	2,1	2,4	2,7	2,1	2,2	2,2
- Exportations de biens et services	-0,3	1,4	5,5	5,4	5,2	5,2	5,2	4,9	4,6
- Importations de biens et services	-1,0	1,8	5,2	5,1	5,2	5,4	5,2	4,7	4,7
- PIB	1,0	1,0	3,0	2,6	2,6	2,7	2,2	2,5	2,3
PRIX ET TAUX D'INTÉRÊT^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8	1,9	1,9	1,8	1,9
- Déflateur du PIB	2,5	2,0	2,0	1,8	1,8	1,9	2,0	1,5	1,9
- Productivité horaire (sect. marchand)	0,1	1,7	2,2	2,0	1,9	2,0	1,7	1,7	1,9
- Taux de salaire horaire réel (sect. marchand)	1,1	2,0	1,1	1,6	1,7	1,7	1,6	1,4	1,6
- Coût salarial unitaire (sect. marchand)	2,6	2,3	0,7	1,2	1,6	1,6	1,9	1,3	1,6
- Taux d'intérêt à long terme (niveau)									
. nominal	5,1	5,4	5,6	5,7	5,8	5,8	5,8	5,4	5,7
. réel	2,9	3,4	3,7	3,9	4,0	3,9	3,9	3,6	3,8
- Taux d'intérêt à court terme (niveau)									
. nominal	4,1	3,6	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	3,6	4,3
. réel	2,0	1,6	2,6	2,7	2,7	2,5	2,5	1,8	2,4
EMPLOI ET CHÔMAGE									
- Emploi total (en milliers)	3966,6	3965,6	4014,4	4049,0	4084,6	4120,8	4148,0	3835,7	4063,7
. variation (en milliers)	53,6	-1,1	48,9	34,6	35,5	36,2	27,3	42,4	30,2
. variation (en %)	1,4	-0,0	1,2	0,9	0,9	0,9	0,7	1,1	0,7
- Chômage au sens large (en milliers)	590,7	607,8	597,3	595,3	588,6	585,2	584,7	620,7	593,2
. variation (en milliers)	2,2	17,0	-10,4	-2,0	-6,7	-3,4	-0,4	-6,4	-1,0
- Taux de chômage, en % de la population active	12,8	13,1	12,8	12,7	12,4	12,3	12,2	13,8	12,6
- Chômage officiel (concept MET), en milliers	431,3	445,0	434,3	439,7	442,2	438,2	435,0	489,4	439,1
- Taux de chômage officiel (en pour cent de la population active)	9,7	10,0	9,6	9,7	9,6	9,5	9,4	11,2	9,6
FINANCES PUBLIQUES									
- Taux de prélèvement obligatoire (**)	44,4	44,0	43,5	43,3	43,1	42,6	42,6	44,7	43,2
- Capacité (+) ou besoin de financement (-) de l'ensemble des administrations publiques									
. en milliards d'euros	0,5	-0,7	-0,8	0,0	0,6	0,3	2,0	-2,5	0,2
. en % du PIB	0,2	-0,3	-0,3	0,0	0,2	0,1	0,6	-1,2	0,1
- Dette totale									
. en milliards d'euros	279,3	280,3	281,6	282,0	281,9	282,1	280,6	272,0	281,4
. en % du PIB	108,6	105,8	101,1	97,0	92,9	88,8	84,8	117,8	95,1
DIVERS									
- Revenu disponible réel des particuliers (*)	1,7	1,6	2,9	2,0	2,1	2,8	1,8	1,2	2,2
- Exportations nettes									
. en milliards d'euros	9,7	8,7	10,3	11,8	12,6	13,1	14,1	9,2	11,8
. en % du PIB	3,8	3,3	3,7	4,1	4,2	4,1	4,3	4,0	3,9

a. Contribution à la variation du PIB.

(*) Taux de croissance en %.

(**) Ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux rapportés au PIB.